

organe des cercles écoliers et apprentis

Prix: 1 fr.

LA TAUPE

septembre 1980

sympathisants de la LMR



TOUS SONT EGAUX DEVANT LA LOI... SURTOUT LES HOMMES

Que ce soit dans le monde du travail, dans la vie sociale ou dans la cellule familiale, les femmes sont opprimées et exploitées. L'initiative "pour l'égalité des droits entre hommes et femmes" postule le droit à l'égalité de traitement dans la famille, la formation professionnelle, l'emploi et le salaire. Toutes les discriminations existantes pourront-elles ainsi être éliminées ? Non. Certes, cette initiative a le grand mérite de porter au centre des débats politiques le thème des discriminations entre hommes et femmes. En plus, si l'égalité des salaires était inscrite dans la Constitution fédérale, ce serait là un point de départ important dans la lutte contre l'exploitation spécifique des femmes sur le marché du travail. Mais l'inscription dans la loi de toutes les revendications de l'initiative ne permettrait pas à elle seule l'abolition de l'oppression des femmes, car celle-ci est profondément liée aux structures du système capitaliste.

AU PARLEMENT...

Cet été, l'initiative et le contre-projet qu'y a opposé le Conseil fédéral ont été débattus au Conseil national. Tout le monde voulait donner aux femmes plus de droits, mais seulement dans la mesure où les profits des patrons n'étaient pas touchés. Les patrons manifestent une forte opposition à la revendication de l'égalité de salaires, et d'un autre côté le Conseil fédéral crée une grande confusion avec son contre-projet. Ce contre-projet qui rabote considérablement les propositions de l'initiative a bien sûr été accepté par la majorité bourgeoise du Conseil national.

Au même moment, plusieurs organisations du mouvement des femmes et du mouvement ouvrier manifestaient devant le parlement pour soutenir l'initiative démontrant ainsi clairement qu'il est pour l'égalité des droits entre hommes et femmes et qui s'y oppose.

A TRAVAIL EGAL, SALAIRE EGAL

Le point de litige le plus important de l'initiative est la question de l'égalité salariale. La revendication "à travail égal, salaire égal" prend une importance de plus en plus grande dans le catalogue des revendications des organisations du mouvement ouvrier. Les femmes représentent aujourd'hui un tiers de l'ensemble de la force de travail. Mais leur situation est défavorisée à tous points de vue :

- Les femmes gagnent en moyenne un tiers de moins que leurs collègues masculins dans l'ensemble des branches de l'industrie.
- La majorité des femmes est employée dans les secteurs les moins bien payés.
- La part de travailleuses non-qualifiées par rapport à l'ensemble de la main-d'oeuvre féminine est très élevée.

Et ce ne sont là que les inégalités les plus criantes.

FORMATION SCOLAIRE

Les discriminations des femmes dans la formation professionnelle constituent une des bases sur lesquelles se fondent les discriminations des femmes sur le lieu de travail et au moment de l'embauche.

Déjà à l'école primaire, les filles suivent moins de cours dans les branches qui sont très importantes pour la future "réussite scolaire" et pour les examens de sélection. Il faut combattre les règlements qui cantonnent les filles dans l'apprentissage de la couture et du nettoyage, à la place — par exemple — des maths. *Filles et garçons doivent recevoir la même formation.*

FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans ce domaine, les discriminations sont plus profondes que les seuls règlements inégaux. Dans ce domaine, ce sont les patrons qui décident de qui recevra une place d'apprentissage, raison pour laquelle les filles sont aujourd'hui particulièrement défavorisées dans la recherche d'un apprentissage. Il est devenu quasiment impossible de faire un apprentissage en dehors des branches traditionnellement féminines. Mais nous voulons que les femmes aient la possibilité de recevoir une formation aussi dans les branches prétendues masculines. En effet, la bourgeoisie veut maintenir la situation particulière des femmes dans le monde du travail pour conserver ainsi la division sexuelle du travail. Avec une telle revendication, nous pouvons nous battre concrètement contre certaines idées dans les syndicats telles que "les femmes n'en sont de toutes façons pas capables"...

Pour lutter contre le fait que les femmes sont défavorisées dans la formation professionnelle, il faut remettre en question le monopole des patrons sur la formation des apprentis. Aussi longtemps que les patrons peuvent décider s'ils veulent engager des apprentis et comment ils veulent les former, la formation professionnelle se fera selon les lois du profit, et en conséquence les femmes resteront défavorisées. La création d'ateliers publics d'apprentissage pour assurer une formation valable à toutes les femmes qui n'ont pas trouvé de places d'apprentissage selon leur choix ou qui sont défavorisées de par leur formation scolaire est un pas important dans ce sens.



Le 28 août dernier, 200 personnes, des jeunes pour la plupart, sont accourues au procès des boycottteuses du cours ménager obligatoire. Désertant les cours, les 200 jeunes sont venus démontrer leur opposition à ce cours sexiste, symbole des discriminations dont sont victimes les femmes dans le système de formation professionnelle.

BIENNE :

les boycottteuses du cours ménager condamnées



Le cours ménager obligatoire pour toute jeune fille du canton de Berne est une des nombreuses dispositions légales qui instaurent une discrimination vis-à-vis des femmes. Instauré en 1925, il s'inscrit dans la logique des 3 K (Kirche, Kinder, Küche), l'église, les enfants, la cuisine, logique de la bourgeoisie qui voulait (veut) maintenir la femme au foyer.

Depuis 2 ans, un groupe d'apprenties et de gymnasiennes lutte à Bienne pour la suppression de ce cours. Le boycott du cours organisé en automne dernier a amené le procès en question.

Le 28 août donc, 200 personnes étaient présentes à 9 heures du matin (en pleine heure de travail et d'école !) pour apporter leur soutien aux accusées. 9 heures : les accusées, leur avocate et les journalistes pénétrèrent dans la salle du procès prévue pour... une vingtaine de personnes. Les deux cents jeunes qui se massent dans les couloirs exigent alors en scandant "une salle pour tout le monde", obligeant le juge à déplacer le procès dans la plus grande salle de la préfecture biennoise où seules 100 personnes pourront finalement entrer, les autres couvrant de leurs cris de protestation les débuts des "débat" juridiques. Le juge menaçait alors de faire évacuer la salle et de reporter l'audience si ses paroles continuaient d'être couvertes par les cris des personnes restées hors de la salle.

Résumant les fondements de l'opposition des accusées au cours ménager, leur avocate dénonça le caractère discriminatoire de ce cours vis-à-vis des femmes. Elle dénonça également les discriminations existant entre les filles, entre d'un côté les gymnasiennes qui ont la possibilité d'échapper à ce cours en déplaçant leurs papiers dans un canton universitaire où un tel cours n'existe pas et où elles poursuivent généralement leurs études, et les apprenties qui, face aux pressions de leur patron et liées à leur place d'apprentissage, sont obligées de suivre le cours ménager (et ceci en plus sans compensations de salaires dans la plupart des cas).

Si les boycottteuses ont finalement été condamnées à 90 francs d'amende et à 100 francs de frais de justice par le juge Rieder (membre du Parti socialiste), le procès, par les mobilisations qu'il a suscitées, a permis de commencer une large campagne dans la jeunesse biennoise sur les discriminations que subissent les femmes à l'école et dans la formation professionnelle. De plus, le comité contre le cours ménager a réussi à réunir un large soutien puisque le Parti socialiste romand, la Ligue marxiste révolutionnaire, La Taupe, le PdT/POP, l'OFRA, le MLF et le syndicat VPOD-enseignants ont exigé l'acquiescement des accusées et la suppression du cours ménager obligatoire.

Quant aux militant(e)s de La Taupe, présent(e)s dès le début dans le comité contre le cours ménager, ils/elles continueront de se mobiliser pour la suppression des discriminations sexistes à l'école et dans l'apprentissage, notamment autour de l'initiative pour l'égalité des droits entre hommes et femmes et pour la création d'ateliers publics d'apprentissage.

La Taupe / Bienne

Un procès, ça coûte cher !
Versez vos dons au CCP 25 - 25 910,
Nathalie Katz, Bienne.

On boycotte le cours ménager également à Berne

A Berne également, le cours ménager est critiqué. Depuis toujours, il y a eu des protestations contre ce cours sexiste, et contre le fait qu'il soit obligatoire, mais en général ces protestations restaient individuelles. Avec le réveil du mouvement des femmes dans les années 70, le cours de casseroles fut bien sûr de plus en plus attaqué. Et l'année passée, quand des biennoises ont décidé de boycotter le cours et ont fondé leur comité d'opposition, il fut décidé de suivre cet exemple. La Taupe a appelé ce printemps, par le moyen d'un tract, à commencer des actions semblables contre ce cours rétrograde. Il s'est formé ensuite un comité composé en majeure partie de gymnasiennes. Le premier résultat de ces actions est que 8 filles ont décidé de boycotter leur cours de casseroles. D'autres actions sont prévues pour l'automne et entre les actions du groupe de Bienne et celles de celui de Berne, nous sommes bien décidé(e)s à obliger les autorités à mettre sur pied un cours mixte et facultatif.

La Taupe, Berne

apprenti(e) pâtissier(ère) :

c'est pas l'pied!

La relative pénurie qui règne sur le marché du travail est utilisée, surtout par les petites et très petites entreprises, pour engager des apprentis à la place d'ouvriers ou d'employés : c'est ainsi que le nombre de places d'apprentissage a connu une croissance très forte chez les pâtissiers-confiseurs et les boulangers.

Le champ de formation est très restreint. Lorsqu'un apprenti ne trouve pas, après ses examens finals, de place dans la profession, ou s'il veut tout simplement changer de métier, il n'a quasiment pas de qualifications à faire valoir auprès d'un employeur. Il a alors le "choix" : recommencer un autre apprentissage ou être auxiliaire. Quant à rester dans la profession, cela veut dire se débrouiller avec un salaire d'environ 1 800 francs, des horaires de travail longs et irréguliers, etc.

Horaires

Le matin, l'apprenti pâtissier-confiseur doit déjà être à l'atelier. Une longue et fatigante journée de travail commence. Ses activités se limitent à être aux côtés d'un professionnel et à lui rendre les services les plus divers. Selon le contrat, le temps de travail ne devrait pas dépasser 46 heures, mais les heures supplémentaires sont à l'ordre du jour. Cela se passe ainsi : quand le professionnel a fini sa journée, l'apprenti doit encore lui nettoyer sa place de travail, ses instruments, etc. Cela veut dire une heure supplémentaire par jour. La situation est particulièrement mauvaise en ce qui concerne les dépassements de l'horaire officiel pendant les fêtes : il est rare qu'un apprenti puisse compenser les heures supplémentaires accomplies. Le sort des apprentis boulangers est encore pire : officiellement, ils devraient commencer à quatre heures du matin, mais, suivant l'entreprise, ils doivent être au travail 2 ou 3 heures avant.

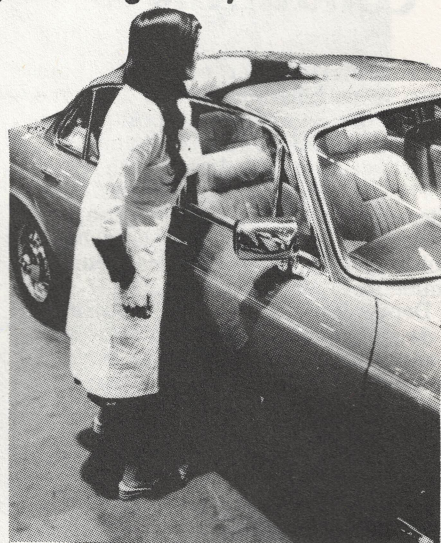
Formation

En ce qui concerne la formation, cela ne vaut pas mieux ! Les entreprises ne respectent presque jamais le plan d'apprentissage. La première année, l'apprenti remplit la fonction de livreur pendant des heures, et il arrive qu'il ne travaille que trois heures dans l'atelier. Cela change un peu en deuxième année : il doit avant tout aider là où il manque quelqu'un. On lui apprend alors souvent à faire des travaux qui n'ont pas grand-chose à voir avec sa formation, et qui ne sont jamais exigés aux examens finals. Ce qu'on pourrait réellement appeler "formation" ne commence au mieux que six mois avant ses examens. L'apprenti doit alors rattraper tout le temps perdu pendant deux ans et demi. Pressé par les délais, il doit tout à coup tout savoir, et s'il n'y arrive pas, on lui reproche son "incompétence".

Les produits des pâtissiers-confiseurs sont très différents d'une entreprise à l'autre. Comme l'apprenti a surtout appris à faire ce qui était produit dans "son" entreprise, il est gravement désavantagé en cas de changement de place de travail : souvent, il doit se recycler totalement. L'école professionnelle ne lui apporte guère plus : il y apprend surtout des branches qui ont un rapport direct avec le métier et il reste peu de temps pour la culture générale.

Le salaire, naturellement, n'est de loin pas suffisant pour vivre (1ère année : 300 fr., 2ème année : 400 fr., 3ème année : 500 fr.). Dans bien des endroits, les chefs se mêlent de la vie "privée" de l'apprenti, surtout dans les petites et très petites entreprises. Cela est encore pire chez les apprentis boulangers : le travail commence très tôt, ce qui fait que l'apprenti habite souvent la même maison que son patron.

La Taupe, Berne



... et ils ne respectent jamais les plans d'apprentissage...

BERNE: BROCHURE D'INFORMATION

Début mai est née pour la première fois l'idée d'une brochure d'information sur la situation des apprentis. Il nous a semblé que le moment était favorable pour réaliser cette proposition, car la LMR (avec d'autres partis) va probablement lancer cet automne encore une initiative pour des ateliers publics de formation. La brochure doit éclairer sous plusieurs angles la situation des apprentis, et non comme d'habitude selon le seul point de vue du maître d'apprentissage. Nous voulons par ce travail décrire la situation actuelle et présenter des prises de position et des propositions alternatives. Cette documentation servira aussi bien entendu

à justifier la revendication des ateliers publics de formation.

Cette brochure est aussi pour nous l'occasion d'une large activité : nous faisons des interviews, nous étudions la nouvelle loi sur la formation professionnelle et les contrats, nous nouons de nouveaux contacts et apprenons à connaître les problèmes concrets d'autres branches. Nous essayons de rédiger ce document de telle façon qu'il soit utilisable le plus largement possible. Une couche aussi vaste que possible doit pouvoir s'identifier avec les problèmes exposés.

Maulwurf, Berne

MANPOWER: ?

le travail, j'aime



La crise économique du système capitaliste touche particulièrement la jeunesse dans les pays européens. Ainsi 25 o/o des chômeurs français ou italiens sont des jeunes de 25 ans à la recherche de leur premier emploi. En Suisse, l'exportation du chômage rend la situation différente. Néanmoins, que ce soit par l'introduction de l'apprentissage au rabais, de la pénurie de places d'apprentissage dans certaines professions, le développement de la dixième année scolaire ne débouchant sur aucune qualification reconnue, ou encore par le renforcement de la sélection au niveau des études, apprentis et écoliers, les jeunes ressentent le poids de la crise et du manque de débouchés sur le marché du travail qui en est son corollaire. C'est dans ce contexte qu'il faut placer le développement des agences de travail temporaire auxquels de nombreux jeunes font recours pour trouver un emploi puisque 50 o/o des travailleurs temporaires sont des jeunes de moins de 25 ans¹⁾.

Le travailleur temporaire, un travailleur pour temps de crise

"La récession nous a été utile et nous a permis de nous développer"²⁾ déclarait ouvertement une directrice de Manpower. Le développement du travail temporaire permet en effet de créer une catégorie de travailleurs dépourvus de tous les avantages sociaux que la classe ouvrière a conquis ces dernières années :

— Le travailleur temporaire ne bénéficie d'aucune protection contre le licenciement; il peut être congédié en 48 heures (alors que les autres salariés "bénéficient" d'une période de protection

de 2 mois, déjà une des plus courtes d'Europe). Ainsi le travailleur temporaire est uniquement considéré comme une main-d'oeuvre d'appoint qu'on peut engager ou licencier suivant l'état des carnets de commande de l'entreprise. — Le travailleur temporaire est une main-d'oeuvre à bon marché. En effet, en système capitaliste, le travailleur reçoit une partie de son salaire sous forme d'argent qu'il touche à la fin du mois et une autre partie sous forme d'avantages ou d'assurances sociaux (par exemple les 3 semaines de vacances payées ou les 3 semaines de congés maladie payés...). Le travailleur temporaire, lui, n'impose pas ces "faux-frais"

au patronat. Ni vacances, ni congés maladie, puisqu'en cas d'incapacité de travail, il peut être licencié en 48 heures. — Enfin, de par l'insécurité totale qui règne autour de son emploi, le travailleur temporaire est soumis aux pressions du patronat et est dans l'incapacité pratique de s'organiser — par exemple dans le syndicat — pour défendre les droits des salariés dans l'entreprise.

Créer une main-d'oeuvre bon marché et sans droits, voilà la volonté du patronat que la crise lui permet d'imposer. Et le travail temporaire connaît un boom gigantesque. En France, ce sont plus de trois millions d'emplois précaires (mi-temps, contrats de courte durée...) dont 1/2 million de temporaires qui ont été développés ces derniers temps sur une population salariée de 15 millions de personnes³⁾. En Suisse, ce sont environ 40 000 personnes⁴⁾ qui ont annuellement recours au travail temporaire pour chercher un emploi, l'Association suisse des agences de travail temporaire ayant enregistré une augmentation de 150 o/o de ses ventes entre 1975 et 1979.

"Manpower, le travail j'aime" ???

Le 50 o/o des temporaires étant des jeunes de moins de 25 ans, Manpower a édité en 1979¹⁾ une étude faite sur 300 jeunes représentatifs des jeunes travailleurs temporaires. C'est d'une réponse à une question vague que la multinationale de l'emploi tire son fameux slogan : "Manpower, le travail j'aime". Pourtant à examiner cette enquête de plus près, on remarque clairement une chose : on ne devient pas temporaire par amour pour Manpower, mais bien par nécessité économique. Ainsi, à la question : "quelles furent pour vous les raisons principales qui vous ont poussé à choisir le travail temporaire ?", les réponses les plus fréquentes sont "ne pas rester au chômage" et "trouver un emploi plus facilement". De même, l'insécurité de l'emploi et les désavantages sociaux arrivent en tête des réponses concernant les désavantages du travail temporaire.

Ainsi une fois de plus, la bourgeoisie utilise la crise et le manque de places de travail pour compartimenter la classe ouvrière en diverses catégories dont certaines particulièrement défavorisées. Face à ces attaques, le mouvement ouvrier, le syndicat en particulier doivent exiger l'intégration dans l'entreprise des travailleurs temporaires aux mêmes conditions que celles des autres travailleurs. Face au manque de places de travail — ou au fait que pour une petite partie des travailleurs temporaires, cette manière de travailler puisse constituer une solution individuelle de réduction du temps de travail — il est urgent de commencer une véritable bataille pour une diminution générale du temps de travail à 40 heures.

pello

- 1) Les jeunes et le travail, Manpower 1979.
- 2) Maria Mumenthaler, au Journal de Genève, 20. 8. 1979.
- 3) Rouge no 900.
- 4) Estimation V.O. no 10.

ZÜRICH: LA JEUNESSE SE REVOLTE



un premier bilan

Même un coup d'oeil très superficiel sur les incidents et les problèmes de ces derniers mois, permet de dégager toute une série d'événements significatifs. Une des conséquences les plus importantes des luttes de ces dernières semaines est assurément l'ouverture de la Maison des Jeunes. Sauf pendant quelques brefs intervalles (au moment du Bunker par exemple), un tel centre a été revendiqué sans succès pendant 30 ans avant d'aboutir enfin à la suite des récents événements. En outre, ceux-ci ont déclenché de nombreux débats publics aussi bien sur les problèmes des jeunes que sur des questions politiques fondamentales, et mis en évidence une nette polarisation qui s'opère non seulement dans la population mais aussi à l'intérieur des partis.

C'est le 21 juin que cette polarisation est apparue de la manière la plus évidente. A cette occasion, environ 8 000 (!) manifestants étaient amassés sur la Quai-brücke, face à la police zurichoise, et ce malgré l'interdiction de la Municipalité. D'un côté se trouvaient Lieberherr (membre du Parti socialiste/PS) et consorts et les autorités bourgeoises. De l'autre, il y avait des milliers de jeunes et d'adultes mécontents, des personnalités

progressistes et des représentants des partis de gauche, ainsi que de nombreux membres de l'assemblée de délégués contestataire du PS qui participaient à la manifestation. La présence de ces derniers était en contradiction flagrante avec la position de leurs "camarades" de l'administration communale, qui avaient décidé unanimement avec les représentants bourgeois d'interdire la manifestation. Le fait que la police ait finalement dû se retirer toute penaude de la Quai-brücke a certainement constitué une des grandes victoires du mouvement des jeunes. D'ailleurs le lendemain la NZZ publiait en première page un récit catastrophiste sur la défaite des autorités et sur l'effondrement de l'Etat de droit bourgeois, ce qui n'a pas peu contribué à amplifier la résonance de ce succès.

Mais cette victoire n'a été rendue possible que grâce au nombre élevé de manifestants et au large soutien de nouvelles couches de la population qui s'y étaient jointes en cours de route. Elle montre aussi combien il est important pour le mouvement des jeunes de construire et de maintenir un rapport de forces favorable. En fin de compte c'est ainsi que le mouvement des jeunes pourra surmonter les tentatives que feront les autorités et la bourgeoisie pour l'isoler et le criminaliser, et qu'il pourra empêcher la fermeture du centre de jeunes autogéré.

La politique de la carotte et du bâton

Jusqu'à présent les autorités n'ont accordé en tout que 140 000 fr. — somme modeste pour le moins ! — pour la rénovation du centre des jeunes autogéré. Mais elles admettent implicitement par cette subvention le bien-fondé de la revendication pour un centre des jeunes. Par ailleurs, les mesures policières brutales prises contre la manifestation du 12 juillet montrent bien qu'elles n'hésitent pas non plus à utiliser... d'autres moyens ! Mais cet appel à la force brutale n'a pas réussi à étouffer dans l'oeuf la manifestation non autorisée, bien au contraire : la bagarre provoquée par l'intervention de la police a duré 14 heures, jusqu'à l'aube du lendemain. La manifestation pour la levée de toutes les inculpations frappant les jeunes arrêtés dans les manifs précédentes a également entraîné de nouvelles arrestations : la police tentait manifestement de briser ainsi le mouvement, lequel a cependant réussi à déjouer cette menace.

Les groupes de travail

Le mouvement des jeunes a commencé à se donner une structuration interne en créant des groupes de travail qui soient à même de répondre aux problèmes les plus urgents. Cette structuration permettra également au mouvement de

ne pas s'enfermer dans une logique perpétuelle de confrontation avec la police, au détriment d'une indispensable clarification interne du mouvement.

Un des groupes de travail organise l'assistance juridique des nombreux inculpés. Un autre planifie et mène des travaux de rénovation (actuellement en cours), calcule des budgets, etc. D'autres groupes travaillent sur des thèmes comme la drogue, le théâtre, l'amnistie, etc. (voir l'article sur ce thème dans ce numéro). Il y a également un groupe de travail apprentis/écoliers, qui prévoit une semaine apprentis ou quelque chose d'approchant, ainsi que de poursuivre une information dans les écoles. Surtout, il veut contribuer à améliorer le fonctionnement interne dans le centre. Naturellement, les membres du cercle La Taupe participent aux groupes de travail, et notamment au groupe écoliers/apprentis et à celui sur l'amnistie.

Les problèmes internes du mouvement

Déjà les problèmes internes apparaissent nombreux. On a par exemple répété à satiété que les agressions subies dans la société tendent à ressortir ensuite sous forme de violences. Et nous savons tous que l'école, le foyer et le reste de la société inhibent plutôt qu'ils n'encouragent un comportement autonome, indépendant et créateur. Pourtant il y

en a encore beaucoup qui sont déçus lorsqu'ils voient comment cela se traduit dans la réalité, par exemple par la manière passive et destructive avec laquelle beaucoup d'usagers du centre des jeunes se traînent et consomment, sans songer un seul moment à empoigner un balai pour un coup de main. Jusqu'à maintenant, je n'y ai pas non plus trouvé une atmosphère très accueillante ou solidaire (à supposer que cela signifie quelque chose), sauf peut-être au cours des bagarres. Beaucoup de gens me semblent aussi isolés et passifs qu'avant. Et si par exemple quelqu'un dans un groupe tente d'obtenir que l'on baisse le volume d'un pick-up jusqu'à un nombre de décibels compatible avec son mal de tête, il/elle doit souvent affronter un discjokey autoproclamé agressif et arrogant. On a un peu l'impression que la lutte de tous contre tous se poursuit, comme dehors, dans le monde capitaliste. Mais c'est que justement, l'autonomie doit s'apprendre, et une des tâches les plus importantes du centre des jeunes est précisément d'arriver à s'entendre sur le contenu de cette autonomie. Celle-ci est en effet invoquée tantôt pour justifier un individualisme forcé et tantôt pour bloquer tout consensus dans le mouvement concernant des objectifs vitaux.

Il était à prévoir qu'il y aurait des problèmes d'alcool et de drogue, et pas

seulement pour le groupe chargé des questions sanitaires. Les autorités n'en sont d'ailleurs pas mécontentes : d'une part elles peuvent ainsi utiliser le centre comme un dépotoir pour tous les problèmes sociaux de la ville qu'elles ne peuvent/veulent pas résoudre elles-mêmes, et d'autre part cela leur fournit un prétexte pour effectuer des razzia dans le centre et pour l'isoler socialement.

La survie du centre des jeunes autogéré dépendra probablement essentiellement de sa capacité à attirer de nouvelles couches, plus jeunes, et à éviter de devenir un dépotoir.

Le plus grand nombre possible de jeunes devrait pouvoir s'identifier avec le centre, qui ne doit en aucun cas devenir un ghetto coupé du reste de la société.

Je crois que nous devons oeuvrer pour un meilleur fonctionnement de la maison des jeunes, mais sans pour autant compromettre notre apparition vers l'extérieur. Il est en effet vital de travailler collectivement avec tous les sympathisants du mouvement des jeunes, qu'il s'agisse de groupements d'adultes mécontents, de sections syndicales solidaires ou d'organisations politiques du mouvement ouvrier. C'est uniquement ainsi que nous pourrions éviter une stagnation du mouvement et que nous trouverions de véritables alliés.

Piotr

PAS DE SANCTIONS CONTRE LES MANIFESTANTS

Après plusieurs semaines de discussion, la municipalité zurichoise a dû mettre à notre disposition à titre de Maison des Jeunes autogérée l'immeuble de la Limmatstrasse 18-20.

Ce faisant, elle a indirectement donné raison à tous ceux qui se sont battus pour cette cause. Mais maintenant, un certain nombre de jeunes doivent payer cher le fait d'avoir défendu leurs intérêts. Ceux qui — assez nombreux — ont été arrêtés durant les manifestations seront traduits en justice comme représentants de tout le mouvement. Actuellement, 166 inculpations sont en cours pour participation à des manifestations interdites, atteinte à la paix du pays, dommages, etc.

La Municipalité et les bourgeois qui sont derrière elle (NZZ !) tentent ainsi de criminaliser le mouvement.

Il faut que quelques jeunes paient, pour avoir osé dénoncer dans la rue une politique qui écarte totalement leurs besoins et osé exiger ce à quoi ils ont droit. Dans l'esprit des autorités, les inculpations doivent servir d'"exemple" pour créer un climat de crainte qui dissuaderait les jeunes de continuer à défendre leur cause.

Cependant, nous qui nous sommes battus pour une Maison des Jeunes autogérée, nous allons continuer à défendre nos intérêts et — s'il le faut — nous descendrons encore dans la rue. C'est pourquoi, il ne faut surtout pas que l'on recherche des boucs émissaires et qu'un(e) seul(e) manifestant(e) soit condamné(e).

C'est pourquoi aujourd'hui une des revendications principales du mouvement des jeunes est : "Pas de sanctions contre les manifestants ! Amnistie en cas de condamnation !".

Il ne faut pas se cacher que cette revendication constitue à elle seule un gros morceau. Il sera peut-être plus difficile d'obtenir satisfaction là-dessus que sur la Maison des Jeunes. En effet, cette revendication met en question directement un instrument important de l'Etat bourgeois : son appareil judiciaire. Ceux qui sont au pouvoir n'aiment pas qu'on porte atteinte à l'efficacité d'un de leurs moyens de répression. Cela les atteint bien plus que des





Le nouveau centre de jeunesse à Zurich

Les jeunes de la FOBB pour l'amnistie !

Le Comité de la Jeunesse FOBB de la région Zurich-Schaffhouse a adressé au Groupe de travail amnistie la lettre ci-dessous. Nous engageons toutes les autres organisations de travailleurs à suivre cet exemple !

"Le Comité de la Jeunesse FOBB de la région V (Zurich-Schaffhouse) donne son entier appui à la lutte pour la cessation des poursuites contre tous les manifestants.

Il est pour nous évident que les actions en justice engagées contre quelques manifestants du Mouvement pour un Centre de Jeunes Autonome (que nous soutenons, nous qui sommes partie prenante du mouvement ouvrier) constituent une tentative de criminaliser l'action. A

l'origine de cette tentative : la bourgeoisie suisse qui — dès la grève générale de 1917 — a traditionnellement classé comme criminels tous les mouvements sociaux. L'amalgame conscient qui est fait entre les pillards et la jeunesse en lutte pour ses droits montre clairement cette volonté.

En tant que syndicalistes, nous sommes conscients que seule une très large solidarité avec les accusés et le Mouvement pour un Centre Autonome peut forcer l'Etat bourgeois à lever les inculpations.

C'est pourquoi nous appelons les autres organisations du mouvement ouvrier à prendre position pour la levée des poursuites contre les manifestants.

Comité régional de la région V de la Jeunesse FOBB"

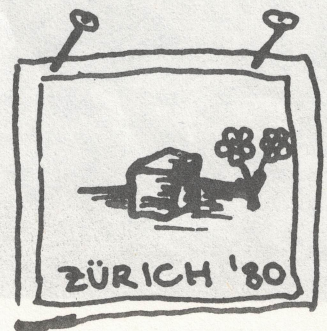
douzaines de bars ou de commerces de spiritueux pillés.

Il est prévu dans un deuxième temps une récolte de signatures pour cette pétition dans la population ainsi que des actions dans la rue. Le Groupe de travail amnistie essaie d'intéresser le plus grand nombre possible de forces politiques de gauche à la récolte des signatures et à la campagne pour la levée des inculpations. Les signatures pourraient être déposées au Conseil d'Etat lors d'une grande manifestation.

Par ces actions, le groupe de travail espère pouvoir développer la pression nécessaire sur les autorités. Et c'est ce qui est décisif : faire reculer les autorités n'est pas un problème juridique mais une question de rapport de forces politique. De nombreux juristes bourgeois prétendent que ce n'est pas possible. Des exemples montrent cependant que c'est possible : ainsi, à Zurich, en 1917 à l'époque des luttes ouvrières, on a, pour des motifs politiques, renoncé aux sanctions contre les inculpés; dans les années 70, des Palestiniens ont été libérés et expulsés après un jugement exécutoire. Il est donc possible de faire reculer les autorités : mettons tout en oeuvre pour que cela soit le cas à Zurich, mais aussi à Bâle et à Berne.

C'est pourquoi les autorités ne céderont que sous une très forte pression, lorsqu'elles verront qu'il est plus dangereux pour elles de maintenir les inculpations que d'y renoncer. Il nous faudra certainement descendre dans la rue pour développer cette pression. Mais cela ne suffit pas. Il faut encore qu'un large soutien nous vienne d'une part de la population.

C'est pour cela que s'est créé au Centre autonome des Jeunes un Groupe de travail amnistie. Ce groupe a rédigé un appel contre les inculpations qui doit dans un premier temps être signé par les organisations politiques (partis, syndicats, groupes de femmes, antinucléaires, comités, etc.) et par des personnalités. Le groupe de travail veut ainsi donner de la publicité à l'action et gagner un large soutien afin que les autorités ne puissent plus imputer le mouvement à "quelques agitateurs professionnels". Jusqu'à maintenant (20 août), les POCH, le Parti du Travail, la LMR, les Jeunesses socialistes (Jusos), La Taupe, les Jeunesses communistes (KJV), les membres du comité directeur du Syndicat du livre et du papier (SLP), le comité du groupe enseignants de la VPOD, le président de l'Union suisse des Journalistes et le comité régional de la jeunesse FOBB Zurich/Schaffhouse ont signé l'appel.



LES ÉLÈVES SONT EN GREVE



Lundi 23 juin, les élèves du Gymnase français de Bienne se mettaient en grève pour riposter au rejet du recours qu'avait déposé M. Perret auprès du Conseil exécutif bernois. Lundi soir, un sit-in était organisé par les élèves à l'endroit où se réunissait la commission qui, il y a une année, décidait de ne pas réélire M. Perret à son poste de recteur à cause de son trop grand libéralisme. Celle-ci fut obligée de recevoir les élèves et d'accepter une entrevue avec une délégation de 12 élèves pour expliquer les raisons de ce licenciement. Le lendemain matin, les élèves du Gymnase allemand et du Gymnase économique manifestaient leur solidarité à la lutte pour la réintégration de M. Perret par une grève d'une heure.

Devant un mouvement d'une telle ampleur, la Commission du Gymnase n'a pas pu réaliser le coup de force qu'elle espérait : nommer un successeur à M. Perret sous forme d'un recteur intérimaire ou d'un administrateur. Elle a dû accepter que ce soit le corps enseignant qui propose un recteur intérimaire. Le corps enseignant, en proposant M. Perret à ce poste, a montré une nouvelle fois son opposition à ce licenciement. Mais, la commission se faisant remarquer une fois de plus par son manque de respect des droits démocratiques, refusa cette proposition et enjoignit le corps enseignant à reprendre une décision. Sous la pression de la commission, le corps enseignant proposa aux postes de recteur et vice-recteur intérimaires respectivement M. Rérat et Mme Walliser, ce qui a été accepté par la Commission. A noter encore que cette décision a été prise le dernier jour avant les vacances, visiblement dans le but d'empêcher toute réaction de la part des élèves.

Pour en savoir plus, nous avons interrogé une camarade de La Taupe, membre du comité de l'Association des élèves du Gymnase de Bienne.

La Taupe : *Comment s'est déroulée la grève ?*

Suzanne : Le lundi matin, nous avons commencé par nous réunir en assemblée générale pour décider de ce que nous allions faire pendant la journée et nous répartir le travail. Nous avons tout de suite été interrompus par Perret qui est venu nous inviter à retourner en classe. Sur 280 élèves, environ une dizaine seulement a repris les cours. Ensuite, nous avons pris les premiers contacts avec la presse. Deux heures plus tard, les journalistes étaient sur place et interviewaient des élèves piqués au hasard.

Malheureusement, nous n'avons pas tout de suite formé un groupe "presse" prêt à répondre à toutes les questions. Entre temps, nous avons rédigé un tract

expliquant les raisons de la grève et appelant à la solidarité. Des groupes de distribution se sont ensuite dispersés dans toute la ville et surtout devant les écoles.

En début d'après-midi, nous nous sommes retrouvés en assemblée générale et nous avons formé des groupes de travail (rédaction d'un journal de grève, organisation du panneau d'affichage, proposition pur un nouvel horaire, dessin, caricatures, musique, etc.). Pendant la pause de midi, 600 élèves du Gymnase allemand se sont réunis dans la halle de gymnastique et, dans une très large majorité acceptaient de se mettre en grève de solidarité le lendemain de 10 à 11 heures.

La Taupe : *Y a-t-il eu d'autres actions ?*

Suzanne : Oui, le même soir, nous avons organisé un sit-in devant le lieu où se réunissaient les membres de la commission pour exiger de ces derniers qu'ils acceptent une discussion avec les élèves sur les raisons de cette non-réélection. Nous avons finalement obtenu que la commission vienne s'expliquer devant une délégation de 12 élèves. Et le mardi matin entre 10 et 11 heures, les élèves des Gymnases allemand et économique se mettaient en grève de solidarité avec notre lutte. Là-dessus, une grande partie des élèves du Gymnase français a aussi débrayé. Pour terminer, nous avons organisé une fête de solidarité le même soir au centre autonome de jeunesse.

La Taupe : *La grève a permis une entrevue avec la commission. Qu'est-ce que cela a amené ?*

Suzanne : En ce qui concerne les raisons du licenciement, rien du tout. En effet, la commission a été incapable de donner des motifs valables quant à la non-réélection de M. Perret, mais par contre elle a clairement exprimé sa conception du rectorat : "Un recteur doit être une personne qui a une autorité naturelle, il devrait être un chef qui a plus d'idées et qui est plus dynamique que les autres; il devrait aussi donner un élan et une image à l'école. Or, le Gymnase français n'est pas le 'Gymnase-Perret' !" (Hirt, membre de la commission). Suivant cette logique, on comprend que Perret, qui se démarque quelque peu de cet autoritarisme primaire, ait été licencié.

La Taupe : *Et maintenant, où en êtes-vous ?*

Suzanne : En fait, rien n'est encore joué. La grève a débloqué la situation. Elle a permis une entrevue avec la commission et elle a empêché un coup de force, puisque la commission a dû nom-

mer un recteur intérimaire, proposé par le corps enseignant.

C'est donc à la rentrée qu'il s'agira d'exercer une forte pression sur la nouvelle commission afin qu'elle réélise M. Perret comme recteur définitif.

La Taupe : *Quel a été l'enseignement de cette lutte ?*



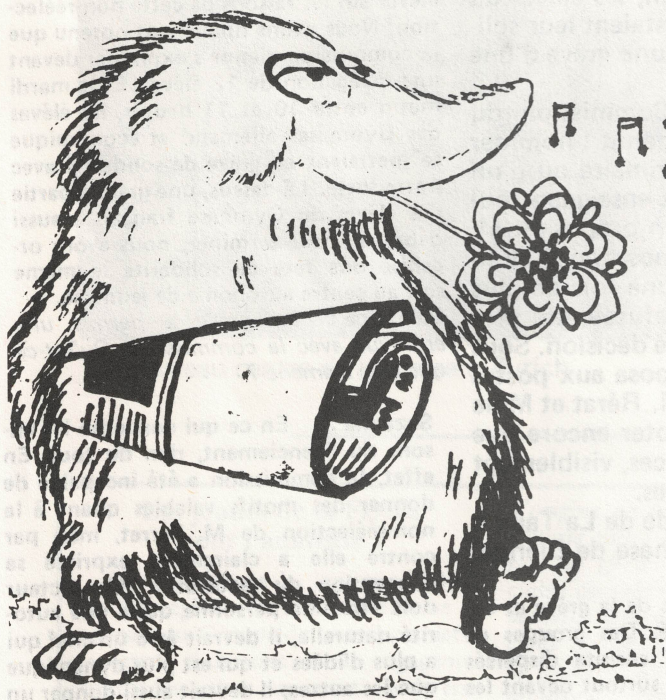
Sazanne : Face à ce problème politique, les élèves ont tout d'abord pu se rendre compte que l'Etat n'est pas si neutre qu'on veut bien nous le faire croire. Car si l'emploi de la voie légale (lettres de protestation, pétitions, etc.) a été de loin insuffisant, c'est parce que l'Etat, qui doit faire régner l'ordre favorable à la société en place, veut, par le biais du DIP ou de la commission, éliminer tout recteur qui modifie quelque peu les habituels rapports maître-élèves.

D'autre part, la position des partis bourgeois, qui sont restés plongés dans le mutisme le plus complet pendant toute l'affaire, a été claire pour tout le monde. Une partie des élèves a aussi vu le Parti Socialiste pris au piège de sa politique de collaboration. Bien que dans son programme politique s'inscrive la défense des droits démocratiques, trois des quatre membres socialistes de la commission ont participé activement au licenciement de M. Perret. Ceci a bien montré que ce n'est pas en participant aux rouages de l'Etat bourgeois que sont les commissions d'école que l'on peut défendre les intérêts des élèves et des travailleurs. Cette logique politique a amené le PS à se trouver en partie dans cette affaire du côté des licenciés.

Cette grève a été aussi notre première confrontation directe avec l'autorité; elle nous a permis à tous de prendre

conscience de notre force et de l'impact d'une lutte collective. C'est là sans doute l'enseignement le plus important de cette affaire.

En guise de conclusion, je dirais que, face à cette logique d'épuration de l'école, les militants de La Taupe continueront à se battre dans les organisations d'élèves pour la défense des droits démocratiques aux côtés des forces de gauche.



la
TAUPE
on la lit,
on s'
ABONNE

- 0 Je m'abonne pour une année à La Taupe (6 numéros - 6 francs)
0 Je désire prendre contact avec le cercle La Taupe

NOM
PRENOM
ADRESSE COMPLETE (indiquer le numéro postal)
.....
LIEU DE FORMATION

à envoyer à :
La Taupe - case postale - 1 000 Lausanne 17
Pour les versements :
CCP 10 - 25 669 Lausanne (mention La Taupe)

Ed. resp. J.-F. Blanc - Imp. Cedips



garde armée:

DES SOLDATS RESISTENT

Comme nous l'avons expliqué dans le dernier numéro de La Taupe, au 1er janvier de cette année est entré en vigueur le nouveau règlement de service (RS) : garde avec munitions de guerre, interdiction de toute activité politique pour les soldats pendant le service en sont les principales "innovations". Bref, la hiérarchie militaire essaie de discipliner la troupe pour l'utiliser au besoin contre la population (le mouvement antinucléaire, des travailleurs en grève...).

Mais les premières manifestations d'opposition au RS 80 ont commencé.

Le 25 juin, 35 soldats bâlois déposaient devant le grand conseil leur fusil avec une fleur au bout du canon pour protester contre le nouveau RS et se solidariser avec les soldats en service qui mènent de petites luttes contre la garde armée. Les fusils furent ramassés au bout d'une heure par les flics.

Le 7 juillet, certains d'entre ces soldats commençaient leur cours de répétition sans avoir pu récupérer leur fusil. A peine arrivés, ils furent éloignés de la troupe. Leur ordre d'emprisonnement était déjà prêt : déprédation du matériel de l'armée, exhortation à violation du règlement de service. Six soldats furent emprisonnés.

Il est clair que le Département militaire fédéral, avec cette manoeuvre d'intimidation soigneusement préparée, ne cherche pas à s'en prendre seulement à ces 35 soldats, mais à proclamer bien haut ce qui peut arriver à tous ceux qui remettent en question le nouveau règlement de service.

C'est pourquoi, même en période de vacances, fut organisée unitairement par les partis de gauche bâlois (LMR, POCH, OCS, Comités de soldats) une action de protestation à laquelle prirent part 300 personnes. Il y fut décidé de soutenir les soldats arrêtés au cas où ils seraient menacés d'un procès. Mais ceux-ci furent relâchés le jour même de la manif. Quatre d'entre eux reçurent la sommation d'aller rechercher leur fusil après leur libération. Cela se passa une semaine plus tard sans que l'on sache très bien pourquoi...

Deux semaines plus tard, un soldat du même régiment récoltait de l'argent pour le journal du comité de caserne. On essaya tout d'abord de le persuader de rendre l'argent. Comme il refusait, il fut arrêté, enfermé pour une nuit dans une douche inondée et, finalement, l'argent fut saisi.

Dans les bataillons 3 et 4 de cyclistes sortit pour la première fois un journal de soldats. Un soldat refusa la garde armée et fut arrêté. D'autres ne chargèrent pas leur fusil, ce qui fut toléré.

Enfin, à Zurich, il y eut une récolte de deux jours de signatures pour une lettre ouverte à Chevallaz. Il y fut réclamé la fin de toutes les poursuites contre



les soldats arrêtés. Elle fut signée par la LMR, La Taupe, le POP, les POCH, les Jeunesses socialistes, le Conseil suisse pour la Paix et le Comité de soldats. Elle fut également soutenue par des personnalités telles Braunschweig (conseiller national PS), Vonlanthen (secrétaire du Syndicat de la chimie), ainsi que de la section zurichoise du Syndicat du livre et du papier qui explique dans un communiqué sa position.

Giovanni



Communiqué du Syndicat du livre et du papier (SLP) / Zurich

Le SLP/Zurich se solidarise avec ces soldats, car la garde armée a pour but d'habituer les soldats à remplir leur mission de maintien du "calme et de l'ordre". C'est pourquoi le RS 80 explique que la garde armée est conduite pour saisir les moyens des "troubleurs de l'ordre" (par exemple, tracts, personnes civiles...) et que l'on doit faire emploi de son arme dans la mesure où d'autres moyens ne peuvent garantir le maintien de l'ordre.

En tant que syndicat, nous protestons contre de telles missions d'ordre, car nous nous souvenons des expériences sanglantes que le mouvement ouvrier a faites soit en 1918 lors de la grève générale, soit en 1919 lors de l'intervention de la troupe contre des grévistes à Zurich, soit en 1932 lors du bain de sang de Genève.

Le mouvement des soldats a reconnu ces dangers et agit par responsabilité démocratique vis-à-vis de l'opinion publique. Le DMF au contraire remplace par ces arrestations une discussion politique et essaie par des moyens répressifs de réduire au silence les voix critiques. Ceci est tout à fait dans la ligne du RS 80 qui interdit toute activité politique pendant le service (art. 243).

Le SLP/Zurich exige la liberté pour les soldats accusés et exige qu'une discussion politique ait lieu sur la garde armée et le règlement de service 80.





SOUTIEN TOTAL AU PEUPLE SALVADORIEN

Profil du Salvador

Le Salvador est la plus petite et la plus peuplée des républiques centre-américaines. Cinq millions d'habitants, en grande partie métis, 21 393 km² de surface. La langue nationale est l'espagnol. Les 60 o/o des revenus en devises proviennent des exportations de produits agricoles, essentiellement le café. Le Salvador comprend aussi des ateliers de montage d'articles électroniques et il exporte une petite quantité de produits finis vers d'autres pays de l'Amérique centrale. Les principales branches de l'industrie se trouvent dans les mains d'entreprises étrangères.

Les 80 o/o des investissements étrangers au Salvador proviennent de capitaux nord-américains. Le reste des investissements étrangers sont des capitaux japonais, israéliens et hollandais.

Des inégalités criantes

Dans ce pays, la distribution des richesses est d'une inégalité frappante : 8 o/o de la population reçoit le 50 o/o du revenu national et l'autre moitié est répartie dans le 92 o/o de la population. On constate aussi cette inégalité dans la propriété de la terre : 1,9 o/o de la population possède les 57,5 o/o des terres productives, tandis que le 91,4 o/o se partage les 21 o/o qui restent.

Plus de 70 o/o des enfants souffrent d'une malnutrition sévère, la diète alimentaire du salvadorien moyen est la plus basse de toute l'Amérique latine de langue espagnole. Sur mille enfants qui naissent, 63 n'arrivent pas à l'âge d'un an. Il y a un médecin pour 4 700 habitants et un lit d'hôpital pour 10 000 habitants. L'espérance moyenne de vie au Salvador est de 48 ans.

Une histoire de luttes

En 1932, la plus grande partie de la population du Salvador était dépourvue de terres et travaillait comme salariés dans les grandes exploitations cafetières. Suite à la dépression mondiale des années 30, beaucoup d'entre eux furent expulsés des exploitations et c'est ainsi qu'en 1932 éclate une insurrection populaire qui sera écrasée dans le sang par l'armée, en quelques jours. On estime à 30 000 le nombre de paysans assassinés (3 o/o de la population); suite à cette insurrection, les militaires responsables de ce massacre ont mis hors-la-loi toutes les organisations de travailleurs.

La fin des années 60 vit réapparaître la paysannerie organisée dans des syndicats, malgré l'interdiction permanente des régimes militaires. Le début d'industrialisation du pays dans les années 60

Chronique de l'intervention américaine

Déclaration de M. Zbigniew Brzezinski :

“Les Etats-Unis ne pourront jamais permettre un nouveau Nicaragua même si pour l'empêcher ils doivent prendre les mesures les plus répréhensibles.” (Le Monde, 10. 6. 1980)

Les Etats-Unis accordent en 1979 au gouvernement salvadorien un prêt de 7,5 millions de dollars pour l'équipement militaire, spécialement pour le secteur des communications et des transports. Fin 1979, trente-six instructeurs nord-américains, spécialistes des opérations d'infiltration et de provocation contre les organisations d'extrême-gauche, sont affectés à l'armée salvadorienne et répartis dans divers secteurs.

Tournée des capitales centro-américaines par plusieurs généraux de l'armée nord-américaine, spécialement au Honduras et au Guatemala, pour mettre en

place un véritable cordon sanitaire autour du Salvador.

En 1980, le poste de la Défense est le plus élevé du Budget national. Présence de 120 000 hommes à Cayo-Hueso, Floride, qui sous prétexte d'aider les réfugiés cubains, constituent en définitive une force susceptible d'intervenir dans la région.

Création de bases militaires nord-américaines dans les Caraïbes et dans le Pacifique, entre autres à Puerto Cortez et à Mesquitia Hondurena, comme dans le Golfe de Fonseca, facilitant une intervention rapide.

Renforcement du CONDECA (Conseil de Défense Centre-Américain), formé des gouvernements répressifs du Guatemala, Honduras et El Salvador.

Construction, à la hâte, de trois bases pour hélicoptères nord-américains, en territoire salvadorien : Chalatenango, Zacatecoluca et Morazan.

Existence de 3 000 ex-gardes somozistes dans les casernes de l'armée salvadorienne et au moins un millier au Guatemala. Présence de nombreux mercenaires et “conseillers” vietnamiens et israéliens sur le sol du Salvador pour intervenir à côté de l'armée salvadorienne.

LE PROCESSUS D'UNIFICATION ET LA BOURGEOISIE D'OPPOSITION

L'échec de la junte issue du coup d'Etat du 15 octobre 1979 se traduira de manière contradictoire par un renforcement de l'unité des organisations de gauche et par une ouverture de celles-ci en direction de l'opposition bourgeoise. C'est ainsi que se forment successivement la Coordination Révolutionnaire de Masse (CRM) constituée des BPR, FAPU, LP 28 et UDN et le Front Démocratique Révolutionnaire (FDR) — la CRM plus des secteurs bourgeois.

C'est la CRM qui met sur pied le 22 janvier une manifestation de 200 000 personnes en commémoration du massacre de 1932. Quelques jours plus tard, une grève générale regroupera 150 000 travailleurs industriels et 300 000 ouvriers agricoles. Les 24 et 25 juin, le FDR organise aussi une grève générale, suivie par 85 o/o de la population active, reflet du haut degré de combativité populaire. Cependant, la présence de l'opposition bourgeoise au sein du FDR fait peser un autre danger sur la suite du processus révolutionnaire. En effet, tout bloc politique avec la bourgeoisie peut amener à entraver la mobilisation et l'auto-organisation unitaire des masses afin de substituer à l'appareil d'Etat de la dictature que la révolution s'apprête à détruire un appareil d'Etat bourgeois d'une autre forme.

Actuellement, les militaires occupent les universités; 50 000 Salvadoriens sont réfugiés dans les églises. Cette situation ne pourra pas durer pendant des mois. Tout donne à penser que les militaires et l'oligarchie salvadorienne, avec l'appui des Etats-Unis, préparent la "paix des 100 000 morts", seul moyen de stopper l'offensive antidictatoriale du peuple salvadorien. Cette solution criminelle doit être empêchée ! Nous pouvons y contribuer en apportant notre soutien décidé au peuple salvadorien.

NON A TOUTE INTERVENTION MILITAIRE DES ETATS-UNIS AU SALVADOR !

Depuis quelques années également, des secteurs importants de l'Eglise dénoncent avec vigueur les injustices sociales et la répression, ce qui leur a valu d'être la cible des groupuscules fascistes, partisans du régime militaire. C'est ainsi que l'Archevêque Romero fut assassiné, alors qu'il appelait les soldats à ne plus participer à la répression.

Depuis 1931, sans discontinuer, au fil des coups d'Etat, des pronunciamientos, suivant des élections truquées, c'est l'armée qui a choisi les gouvernements. Cette prééminence de l'armée dans la vie politique a été aussi la prééminence dans la vie politique de l'oligarchie "des 14 familles" à laquelle l'armée est fortement liée.

L'armée a aussi toujours défendu de façon conséquente les intérêts des entreprises multinationales. On comprend ainsi le soutien donné par les Etats-Unis à l'armée du Salvador.

**Manifestation de soutien
aux travailleurs
de BOLIVIE et du SALVADOR
en lutte
Genève, samedi 20 septembre**

**8 heures de solidarité avec
la BOLIVIE
samedi 13 septembre, Lausanne**

Vallée de la Jeunesse, dès 16 h.
diapos, film, conférence, folklore
artisanat, boissons, spécialités
adultes : 5.- fr., enfants : 3.- fr.
org. : Comité de défense de la démocratie en Bolivie CODEBOL/Lausne.



L'échec de toutes les tentatives de changement

Toutes les tentatives de changement par la voie pacifique et des urnes ont échoué devant l'obstination de l'oligarchie des 14 familles et des militaires. Ainsi en 1972, le président de la démocratie-chrétienne, José Napoléon Duarte, se présente aux élections présidentielles, soutenu par une coalition d'opposition. Grâce à des fraudes électorales, ce sera le colonel Molina, candidat des militaires et de l'oligarchie, qui sera élu et qui accentuera la répression antipopulaire.

En 1977, le Parti démocrate-chrétien et le MNR présenteront à nouveau un candidat d'opposition à la présidence, le colonel Ernesto Claramount, contre le candidat officiel de l'Etat-major et de l'oligarchie, le général Umberto Romero. Claramount l'emporte sur Romero, mais celui-ci est finalement "élu" au terme de nouvelles fraudes.

Enfin, le 15 octobre 1979, un coup d'Etat amènera au pouvoir une nouvelle junte militaire qui incorporera des ministres civils issus du PDC, du MNR et de l'UDN. Rapidement apparaîtra la véritable nature de cette junte qui accentuera le cours répressif de la junte précédente, ce qui provoquera le départ des ministres MNR, UDN et de certains ministres du PDC.



ILS ETAIENT PLUS DE 10 000, LES JEUNES DE TOUTE LA SUISSE QUI S'ETAIENT RUE(E)S A ZURICH, LE 30 MAI DERNIER POUR ASSISTER AU PREMIER CONCERT EN SUISSE DU ROI DU REGGAE, BOB MARLEY. PARMIS CEUX-CI, LE CORRESPONDANT DE LA TAUPE QUI EN A PROFITE POUR PASSER UNE FOIS SOUS LA LOUPE LE MOUVEMENT REGGAE.

Bob Marley en Suisse

Le reggae : que de la musique ?

Au cours des dernières années, le reggae s'est répandu chez nous comme la peste. Il est quasi impossible de trouver un jeune qui n'en ait jamais écouté.

Mais quiconque a déjà lu attentivement, même une seule fois, les textes sait que, au-delà de la musique, le reggae est imprégné de rébellion et de la religion des rastafari's. Plusieurs chansons de Bob Marley — qui est lui aussi, un rastafari — décrivent le contenu de cette religion qui devient dominante à la Jamaïque.

Qu'est-ce que les "rastafari's" ?

Ras Tafari était le nom de l'empereur d'Ethiopie Haïlé Selassié avant son couronnement. Les rastafari's lui attribuaient des pouvoirs divins. Lui-même, il se considérait comme le successeur naturel du roi biblique David. Les rasta's considèrent l'Ethiopie — pour eux le symbole et le représentant de toute l'Afrique — comme leur patrie d'où, de même que le peuple d'Israël, ils auraient été chassés vers le Nouveau Monde. C'est pourquoi leur idéal est le retour de la Jamaïque — le pays de Satan — dans leur pays, l'Afrique.

Parmi leurs rites et croyances, les plus connus sont certainement la consommation régulière de haschisch, le refus de se faire couper les cheveux, le refus de travailler pour des patrons non-rasta's et le refus de toute autorité en dehors de celle de Jahs, le dieu.

Les origines de cette religion

C'est sous la domination espagnole que la Jamaïque devint l'un des plus importants marchés d'esclaves de toute l'Amérique centrale. Encore en 1820, une partie importante de la population de l'île était formée d'esclaves (environ



350 000). Les colons anglais, qui ont succédé aux espagnols en 1655, ont continué cette cruelle exploitation des esclaves pendant encore au moins deux siècles.

L'histoire de cette île des Caraïbes est donc avant tout une

histoire d'oppression, de révoltes et de soulèvements. C'est enfin en 1834 que la population noire obtient par la lutte l'abolition de l'esclavage. Mais la situation de la population de couleur n'a pas pour autant beaucoup changé jus-

qu'à aujourd'hui. C'est toujours dans les inégalités d'ordre social et racial que la plupart des problèmes actuels trouvent leur origine. Les "shanty towns" (les bidonvilles) de Kingston, la capitale, sont habités à 100 o/o par la population noire.

C'est dans la croyance dans une force surnaturelle capable de mettre fin aux injustices que les Noirs ont cherché une solution à cette situation. Cette recherche d'un "messie" a donné naissance aux centaines de sectes religieuses qui existent aujourd'hui à la Jamaïque.

D'autre part, la naissance à la Jamaïque du premier véritable leader nationaliste noir et père du Black Power Mouvement, Marcus Garvey, joua un rôle considérable dans la formation des rastafari's.

Prêchant le retour des Noirs en Ethiopie pour y construire une Afrique noire et libre, il avait notamment affirmé en 1916 : *"Regarde l'Afrique ! Le jour où un Noir sera couronné roi, la date de notre libération sera proche !"*

C'est ainsi que lors du couronnement de Ras Tafari Makonnen en Ethiopie en 1930, sous le nom de Haïlé Selassié, la prophétie de Marcus Garvey parut sur le point de se réaliser. Nombreux furent ceux qui, à la Jamaïque commencent à croire que le nouveau roi était un dieu et que l'heure de la libération allait bientôt sonner avec le retour en Afrique.

Ce fut au cours des trente années qui suivirent que le mouvement des rasta's se développa jusqu'à devenir l'une des sectes religieuses les plus importantes de l'île.

Misère et pauvreté : le terrain idéal pour le développement des rasta's

La Jamaïque est formellement indépendante des Anglais depuis 1962. Mais sa situation actuelle n'est ni plus ni moins celle des autres pays semi-coloniaux d'Amérique centrale et latine.

L'ensemble de l'industrie est dans les mains des multinationales nord-américaines. Le taux de chômage reste très élevé et le clivage



racial ne cesse de s'approfondir dans ce pays où 90 o/o de la population est noire.

Les deux principaux partis politiques de la Jamaïque sont le J.L.P. et le P.N.P. Le JLP — Jamaican Labour Party — est un parti bourgeois pro-américain dont la cible est la population des bidonvilles et le parti adverse taxé de communiste. Le PNP — un parti de gauche, social-démocrate — est depuis le début des années 70 seul au gouvernement. Son intention était d'améliorer la situation des masses pauvres de la Jamaïque par un vaste programme de réformes telles que la construction d'écoles, d'immeubles locatifs bon marché, etc... Mais le projet de réforme de loin le plus important était la proposition d'achat et de confiscation aux propriétaires — en large partie des industriels nord-américains — des mines de bauxite et le contrôle du gouvernement sur l'économie.

Ce programme de réformes — de même que celui d'Allende au Chili — misait essentiellement sur la recherche d'arrangements avec les patrons au lieu d'impulser le renforcement politique et organi-

sationnel du mouvement ouvrier, seul capable de faire appliquer et défendre ces réformes.

Les américains pourtant ne tardèrent pas à réagir. Ils boycottèrent le principal produit d'exportation du pays, la bauxite et, par le biais du Fonds Monétaire International, ils empêchèrent l'octroi de prêts à la Jamaïque, augmentant ainsi la misère et l'endettement de l'Etat vis-à-vis de l'étranger.

C'est dans cette situation caractérisée par le naufrage des illusions réformistes et par l'absence de toute autre alternative que le PNP fut amené à pratiquer une politique bourgeoise classique.

L'aggravation de la misère et la faim des pauvres préparaient alors un terrain idéal pour le développement ultérieur des rasta's.

Si, d'une part ils prônent l'expulsion des capitalistes américains et la rupture de la domination des blancs, de l'autre, ils sont incapables de montrer des voies concrètes pour réaliser ce qu'ils prêchent. Bien au contraire, ils reposent toute leur confiance en l'avènement d'un être supérieur qui devrait les libérer. Le mouvement des rasta's est en fait un mouvement passif pour qui la solution à toutes les injustices sociales ne peut venir que de l'abandon de la Jamaïque — l'enfer — pour retourner en Afrique.

Et, pour finir, quelques mots sur la conception du rôle de la femme chez les rastafari's. Les quelques propos de Peter Tosh reportés ci-dessous ne peuvent être plus clairs. Interviewé par une journaliste connue, il lui répondit :

"Tais-toi, femme ! Dans mon pays, les femmes n'ont qu'un seul droit, celui de se taire et de se foutre au lit !"

ou encore :

"Je suis un lion ! Les femmes se jettent à mes pieds ! Peter Tosh se plaît à humilier les femmes !"

Mais, au-delà de ces quelques citations, les textes et l'idéologie des stars du reggae méritent certainement une analyse plus approfondie sur laquelle nous voulons revenir dans l'un des prochains numéros de LA TAUPE.

Joséphine

POLOGNE : le pouvoir aux travailleurs !

“Pour la quatrième fois dans l'histoire récente de la Pologne, les ouvriers se montrent capables de casser le monopole de décision du Parti et de l'Etat”, écrivait Jacek Kuron, principal animateur du KOR* dans un article publié par Le Monde le 20 août dernier, jour de son arrestation. Commencé au début du mois de juillet pour s'opposer à l'augmentation des prix de la viande, le mouvement de grève a pris rapidement une dynamique de confrontation avec le pouvoir. Ce gigantesque mouvement de contestation démontre une nouvelle fois que, derrière la façade de l'énorme appareil policier, le pouvoir de la bureaucratie du Parti et de l'Etat des pays dits “socialistes” est fragile. Le mouvement de grève des travailleurs polonais est un nouvel espoir de renverser la dictature bureaucratique et de la remplacer par un socialisme démocratique, par un pouvoir des conseils de travailleurs.

La lutte des travailleurs à Gdansk

Parmi toutes les grèves qui se déroulent, celles de la ville de Gdansk illustrent le mieux la profondeur de la crise actuelle. Ce sont les travailleurs des chantiers navals qui, dans cette ville, sont à la tête du mouvement. Vendredi 15 août, des négociations commencèrent entre la direction et les autorités d'une part et une délégation de 110 grévistes d'autre part, représentant les 17 000 ouvriers des chantiers en grève. Ces derniers ne perdirent pas un mot des négociations puisque des haut-parleurs avaient été installés dans les cours des chantiers. Le samedi matin, la négociation continue. Les ouvriers constituent un syndicat libre pour marquer leur détermination à défendre leurs droits en toute indépendance face à l'Etat et aux syndicats officiels qui en constituent un des rouages principaux. Le reste de la population ne reste pas inactive : les femmes s'organisent pour apporter de la nourriture aux piquets des grévistes qui occupent les chantiers et veillent à l'entretien des machines. Parallèlement, arrivent des délégations des autres entreprises en grève de la région. C'est avec ces délégations que les travailleurs des chantiers navals forment le MKS, le comité de grève inter-entreprises. Le MKS développe alors une liste de 21 revendications (cf. encadré) et proclame que seul ce comité présidé par Lech Walesa, un des membres les plus connus de l'opposition, est apte à entamer des négociations au nom des ouvriers. Ces revendications sont un véritable programme pour une réforme profonde des structures de la société polonaise. Elles démontrent que ce que revendiquent les travailleurs n'est en aucun cas un retour au capitalisme, mais au contraire l'instauration de la démocratie politique et économique dans le cadre d'une véritable société socialiste.



Le crépuscule des bureaucrates ?

L'actuel chef de l'Etat polonais, Gierek, a été porté au pouvoir suite aux grèves des mêmes travailleurs de Gdansk en 1970, dont la révolte avait été matée dans le sang. Aujourd'hui à nouveau, la bureaucratie n'est pas prête à se laisser flanquer à la porte par les travailleurs. Mais d'un autre côté, elle ne peut accepter les revendications politiques des grévistes placées en tête de liste des revendications sans risquer d'ouvrir la voie à sa liquidation. De même, la bureaucratie soviétique ne pourrait tolérer que s'instaure à ses frontières un socialisme à visage humain qui serait un exemple pour tous les travailleurs d'URSS. Face à ces dangers, le mouvement ouvrier occidental doit apporter sa pleine solidarité aux travailleurs polonais. Déjà Kuron et 13 autres opposants ont été arrêtés. L'intervention de la milice n'est pas exclue. Ce danger est d'autant plus grand que la bourgeoisie internationale apporte son soutien entier à Gierek. Le New York Times expliquait ouvertement dans son édition du 19 août que “Américains et Soviétiques ont un intérêt commun à un nouveau succès de M.

Gierek”. Face à cette sainte alliance de l'impérialisme et de la bureaucratie contre les travailleurs, la solidarité du mouvement ouvrier ne doit pas se faire attendre.

Libérez Kuron et les prisonniers politiques !

A bas la dictature bureaucratique, le pouvoir aux travailleurs polonais !

Quelques-unes des 21 revendications du Comité inter-entreprises de Gdansk

- 1) *Reconnaissance des syndicats libres et indépendants du parti et des employeurs.*
- 2) *Garantie du droit de grève.*
- 3) *Respect des libertés d'expression, de publication et d'impression garanties par la Constitution. Arrêt de la répression contre les publications indépendantes.*
- 4) *Rétablissement des droits des personnes licenciées après les grèves de 1970 et 1976, libération de tous les prisonniers politiques.*
- 5) *Diffusion par les mass media de l'information sur la création d'un comité de grève inter-entreprises et de ses revendications.*
- 6) *Lancement d'actions réelles ayant pour but de sortir le pays de sa situation de crise, comme par exemple : diffusion publique de toutes les informations sur la situation socio-économique de la Pologne et possibilités données à tous les milieux et couches sociales de participer aux discussions sur un programme de réforme.*
- 8) *Augmentation de salaires.*
- 9) *Echelle mobile des salaires.*
- 13) *Suppression des privilèges pour la police, de la sécurité et pour l'appareil du parti par l'égalisation des allocations familiales et la suppression du système des ventes spéciales.*